



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI | L'urgence s'impose pour résoudre la problématique de salles de classe sans bancs- pupitres dans plusieurs écoles primaires du pays



Rapport sur la gouvernance et les droits sociaux et économiques au Burundi

i

janvier 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	ii
0. INTRODUCTION	1
I. DES DISCOURS POLITIQUES AMBIGUS ET PARFOIS CONTRADICTOIRES DU PRESIDENT NDAYISHIMIYE	2
II. « INSTITUTIONALISATION » DES CONTRIBUTIONS FORCEES POUR LE PARTI AU POUVOIR.....	3
III. LES PENURIES SPECULATIVES DU SUCRE, DES PRODUITS BRARUDI ET DU CIMENT SEMBLENT SANS SOLUTION.....	5
IV. HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS SUR FOND DE PENURIES RECCURENTES DE CES DERNIERS.....	7
V. REOUVERTURE DU PORT DE RUMONGE, HAUSSE DES FRAIS D’ACCOSTAGE ET SES CONSEQUENCES	9
VI. LES CONSEQUENCES DE LA MESURE DE STABULATION PERMANENTE DU BETAIL SE FONT SENTIR	9
VII. DES TENORS DU PARTI AU POUVOIR S’ADONNENT IMPUNEMENT A LA SPOLIATION DES TERRES DOMANIALES ET AUX DETOURNEMENTS DES FONDS ET DES BIENS PUBLICS	10
VIII. SANTE PUBLIQUE : DES INFIRMIERS AFFECTES AUX SITES DE RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 RECLAMENT DESESPEREMENT LEURS PRIMES.....	12
VIII. 1. Des infirmiers réclament au moins 12 mois d’arriérés de primes	12
VIII.2. Des contradictions persistantes au sujet de la gestion du COVID-19	12
VIII.3. L’épidémie de paludisme non déclarée en province Ngozi	13
IX. EDUCATION NATIONALE : PLETHORE D’ECOLIERS DANS LES SALLES DE CLASSE COUPLEE DE MANQUE DE BANCS-PUPITRES.....	14
IX.1. Pléthore d’écoliers et manque de bancs pupitres dans les salles de classe.....	14
IX.2. Le phénomène de violences sexuelles et de grossesses non désirées ajoute le drame au drame...	15
IX.3. Des menaces et arrestations arbitraires contre les enseignants continuent.....	16
IX.4. Des enseignants contestent des cotisations forcées pour la construction d’une permanance du parti au pouvoir	16
X. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	17

0. INTRODUCTION

Le présent rapport du mois de janvier 2022 présente des faits liés à la gouvernance qui ont caractérisé les domaines de la politique, de l'économie nationale, de la santé publique et de l'éducation nationale.

Le premier chapitre revient sur des discours ambigus, parfois contradictoires et non suivis d'actions concrètes du Président Evariste Ndayishimiye. Lier l'acte à la parole devient un défi majeur de la gouvernance politique du nouveau chef d'Etat burundais.

Au niveau du deuxième chapitre, le rapport dénonce le système de contributions financières forcées que le pouvoir CNDD-FDD institutionnalise petit à petit et qu'il impose à toutes les institutions de l'Etat.

Au chapitre trois, le rapport du mois de janvier 2022 revient sur les pénuries spéculatives récurrentes qui touchent les produits stratégiques, en l'occurrence le sucre SOSUMO, le ciment BUCECO et les produits de la BRARUDI.

Il s'attaque en plus, au niveau des chapitres quatre et cinq, aux phénomènes de hausse des prix des produits pétroliers (essence, mazout et pétrole) qui ne résout pas le défi de pénuries, et la hausse des frais d'accostage au port de Rumonge qui a réduit considérablement l'affluence des commerçants étrangers.

Les chapitres six et sept relèvent des faits de spoliation des terres domaniales, de détournements des fonds et des biens publics et des conséquences de la mesure de stabulation permanente du bétail en application depuis le 04 octobre 2021.

Au sujet de la santé publique, les détournements des primes des infirmiers affectés aux sites de riposte contre le COVID-19, les contradictions dans la gestion de cette pandémie et l'épidémie de paludisme non déclarée continuent de paralyser le secteur.

Pour le secteur de l'éducation nationale, le rapport met en exergue, au dernier chapitre, la pléthore d'écoliers et le manque de bancs-pupitres dans les classes. Ce rapport relève également les menaces contre les enseignants, la politisation de l'école publique, les cotisations forcées exigées aux parents et aux enseignants, comme défis majeurs qui minent considérablement l'enseignement public.

I.DES DISCOURS POLITIQUES AMBIGUS ET PARFOIS CONTRADICTOIRES DU PRESIDENT NDAYISHIMIYE

Dans son discours prononcé, en date du 27 janvier 2021, lors de la prière du CNDD-FDD de chaque dernier jeudi du mois , le Président Evariste Ndayishimiye a menacé de mort et de licenciement tous les enseignants du Fondamentale qui oseraient entrer en grève contre l'organisation de leur test de niveau prévu par le Gouvernement du Burundi.

Voici, en substance la déclaration du Président Evariste Ndayishimiye : *« Vous voulez faire une grève ? Faites-la. Enseigner, ce n'est pas une obligation. Vous pouvez aller faire l'élevage de porcs ou de poules, personne ne va vous en vouloir. Je ne cesse de vous apprendre que l'Etat est constitué de 12 millions de Burundais. Et vous voulez ne pas enseigner les enfants de vos employeurs. Ils vont vous gifler, je vous assure. Vous pensez que vous allez rentrer chez vous tranquillement et allez dans les bars librement comme ça, alors que vous avez refusé d'enseigner les enfants ? Vous allez en souffrir, je vous assure. Si vous faites la grève, je vais vous remplacer et vous allez prendre des fusils pour combattre le peuple. Nous allons voir que vous allez gagner contre 12 millions de Burundais. Allez-y, faites la grève. On a beaucoup de jeunes chômeurs qu'on va former, en moins de trois mois, ils vont occuper vos places. »*

Visiblement, le Président a livré le gréviste à la vandéa populaire et a nié la légalité de la grève, et le respect des droits et libertés de la personne humaine.

Pourtant, depuis son arrivée au pouvoir, ses discours politiques laissaient entendre son engagement de combattre notamment la corruption, la pauvreté, la criminalité et les violations de droits de l'homme. Malheureusement, ces phénomènes de société qui paralysent la société burundaise depuis belle lurettes se sont plutôt accentués, car le discours n'a pas été suivi de mesures pratiques strictes. Parfois le Président s'est contrarié dans ses prises de décision, ou n'a rien fait pour mettre en application ses discours publics.

Le peuple attend toujours les sanctions contre les détourneurs des fonds des projets de construction du barrage de Mpanda qui a englouti 54 milliards de FBu sans qu'il ait avancé comme il faut, tout comme le projet de construction du barrage d'irrigation de Kajeke, censé irriguer au moins 2813 hectares de riz en commune Gihanga de la province Bubanza. Ce projet a de son côté englouti 13 milliards de FBu et n'est jamais entré en service.

En date du 29 juin 2021, le Président Ndayishimiye avait limogé en public, le Directeur de l'Office des Transports en Commun, Albert Maniratunga, l'accusant de corruption, mais en septembre 2021, ce dernier a curieusement été nommé Directeur Général des Transports au Ministère du Commerce.

Lors d'une retraite de prière en province Ngozi le 23 août 2020, juste après sa prise de pouvoir, le Président avait exigé à tous les mandataires publics de déclarer leurs patrimoines, en application du principe constitutionnel qui en exige avant leur entrée en fonction. Juste après, il s'était ravisé en indiquant que les richesses étaient une affaire secrète, et que ce travail n'était pratiquement possible.

II. « INSTITUTIONALISATION » DES CONTRIBUTIONS FORCEES POUR LE PARTI AU POUVOIR

Le parti CNDD-FDD institutionnalise de plus en plus le système de contributions financières forcées pour toutes ses activités privées. De la colline au niveau national, en passant par la commune et la province, tout burundais membre ou pas de ce parti est contraint de participer physiquement où financièrement à toutes les activités organisées par le parti au pouvoir. Pour arriver à cette fin, les jeunes de la milice Imbonerakure utilisent la terreur et l'intimidation contre toute tentative de refus ou d'opposition.

Toutes les institutions de l'Etat, l'Assemblée Nationale, le Sénat, les Ministères, les Commissions Nationales (comme la CNIDH et la CVR), les Ambassades du Burundi à l'étranger, les Procureurs Généraux, juges, et magistrats, les hauts gradés de la police et de l'armée et beaucoup d'autres, tous, étaient dans l'obligation de contribuer financièrement pour l'organisation des croisades de prière que ce parti a organisées du 20 au 22 janvier 2022.

Le tableau à la page suivante montre les montants exigés à chaque institution:

INTERERANO Y'AMASENGESHO CNDD-FDD DU 20 AU 22 JANVIER 2022			
ORDRE	INSTITUTION	DETAILS	MONTANT
1	EALA		500.000
2	AN/SENAT (HONORABLES)		300.000
3	MINISTRES		300.000
4	COMMISSIONS NATIONALES	CVR	250.000
		CNIDH COMMISSAIRE	250.000
		CNIDH REGIONAL	150.000
		CNTB COMMISSAIRE	250.000
		CNTB REGIONAL	100.000
		CFNI	250.000
		PROJETS	150.000
		SERVICE NATIONAL LEGISTRATION	50.000
4	AMBASSEDEURS		200.000
5	LES DIRECTEURS DE CABINET/PRIMATURE		300.000
6	CHEFS DE BUREAU	PRIMATURE	150.000
		PRESIDENCE	150.000
		AN/SENAT	150.000
		OMBUDESMAN	150.000
7	CONSEILLERS D'AMBASSADE		150.000
8	PROCUREURS GENERAUX		100.000
9	SECRETAIRES PERMANENT/ASSISTANT DU MINISTRE		150.000
10	CONSEILLERS	PRIMATURE	100.000
		PRESIDENCE	100.000
		AN/SENAT	100.000
		OMBUDESMAN	100.000
11	ADMINISTRATION PUBLIQUE	DG	100.000
		DIRECTEUR	50.000
12	DG PROJET		150.000
13	JUSTICE: JUGES ET MAGISTRATS		
14	JURIDICTIONS SPECIALIEES: CSTB/COUR ANTI CORRUPTION/PARQUET GEN ANTI CORRUPTION/ COUR DES COMPTES/CEDJ		150.000
15	MEDECINS SPECIALISTES		150.000
16	MEDECINS GENERALISTES		50.000
17	DEFENSE/POLICE	OFFICERS SUBALTERNES	50.000
		OFFICERS SUPERIEURS	50.000
		OFFICERS GENERAUX	150.000
18	D.G SOCIETES	BANQUES	300.000
		ASSURANCES	250.000
		PARAETATIQUES	250.000
		MICROFINANCES	200.000
19	DIRECTEURS SOCIETES	BANQUES	250.000
		ASSURANCES	200.000
		PARAETATIQUES	200.000
		MICROFINANCES	150.000
20	INSPECTION GENERALE DE L'ETAT		100.000
21	CHEFS DE SERVICE SOCIETE	BANQUES	150.000
		ASSURANCES	150.000
		PARAETATIQUES	100.000
		MICROFINANCES	100.000
22	PROFESSEURS D'UNIVERSITE	DOCTEUR	150.000
		ASSISTANT	50.000
25	CADRES	ADMINIST. PUBL.	50.000
		ADMINIST. PERSONAL	50.000
		BANQUES	50.000
		ASSURANCES	50.000
		PARAETATIQUES	50.000
		MICROFINANCES	50.000
26	COLLABORATION		50.000
			8.300.000

Copmpte des cotisation ouvert à InterBank Burundi: 704-37997-01 au nom du Parti CNDD-FDD

Téléphone de Contact:

1. MPFUBUSA DEO - BEDE : 68 92 92 62 , Point focal CNDD-FDD Bujumbura
2. BACANAMWO Jean Peire : 79 97 60 75 VICE Président : APDIG
3. Honorable KARERA Denis : 69 99 49 74

N.B: les bordereaux seront collectés par les points focaux communaux

III. LES PENURIES SPECULATIVES DU SUCRE, DES PRODUITS BRARUDI ET DU CIMENT SEMBLANT SANS SOLUTION

Au moment où la Société Sucrière du Moso (SOSUMO) ne cesse de déclarer que la production est suffisante et que les stocks de sucre alimentent régulièrement les différentes provinces du pays, le sucre est rare partout. Le commerce de cette denrée alimentaire stratégique a été récupéré par des dignitaires du pouvoir de Gitega qui simulent la pénurie et vendent en cachette ce produit à des prix spéculatifs qui frisent le ridicule. Il en est de même pour le ciment qui est fabriqué par la Burundi Cement Company (BUCECO) et des produits de la BRARUDI.

En province Kirundo, le prix du sucre s'achète clandestinement entre 6000 et 7000 FBu le kg sur le marché noir, juste quelques heures après l'approvisionnement des distributeurs de sucre dans la province. C'est la même situation pour le ciment et les produits de la BRARUDI.

A titre d'illustration, en date du 26 janvier 2022, des commerçants bien identifiés ont réceptionné des approvisionnements en sucre, mais n'ont pas servi leurs clients. Ils ont caché des sacs qu'ils ont vendus le même jour à 200 000FBu au lieu de 125 000FBu le sac. A ce même moment, des détaillants ont vendu le kg entre 6000FBu et 7000FBu. Par la suite, la police a saisi au moins 30 sacs de sucre chez un commerçant nommé Innocent Nsengiyumva du quartier Rupfunda, au centre urbain de Kirundo. Ce sucre a été acheminé au commissariat provincial de police à Kirundo, mais personne n'a été au courant du sort du produit saisi. Ce commerçant n'a pas été inquiété, parce qu'il agit en complicité avec les autorités administratives locales. La population signale que ce n'est pas lui seul qui fait ce genre de spéculation sur le sucre.

Pour le cas du ciment de la BUCECO, un sac est vendu à 36000FBu pendant les quelques heures qui suivent les déchargements des camions faits souvent en présence de l'administration publique, de la police et des agents du Service National de Renseignement.

En ce qui est des produits de la BRARUDI, nul part l'on respecte les prix fixés par le Gouvernement. Pour les produits alcoolisés, au centre urbain de Kirundo, il y a eu majoration d'au moins 300FBu par bouteille, mais pendant les heures avancées de la nuit, les vendeurs augmentent encore les prix. Dans les milieux ruraux, une bouteille d'amstel 65cl coûte entre 2800 et 3000FBu, au lieu de 1900 Fbu, tandis que la primus coûte 2300FBu au lieu de 1500 FBu

En Mairie de Bujumbura, dans les différents marchés de la capitale économique, le sucre dans des alimentations et boutiques se vend comme de la drogue. Il faut parler à voix basse pour ne pas attirer l'attention de tout le monde. Un kg se vend à 3000FBu. Dans d'autres points de vente, des commerçants contraignent leurs clients à acheter un autre article pour avoir droit à un kg de sucre. Pourtant, des commerçants grossistes reçoivent régulièrement le sucre de la SOSUMO et le vendent sur les marchés noirs, au lieu de le rendre accessible sur les points de vente habituels. Les autorités administratives restent muettes devant cette situation, car des hauts cadres du parti au pouvoir et des officiers supérieurs de la police et de l'armée sont impliqués dans ce commerce. Ainsi, personne ne peut lever le doigt pour dénoncer ces magouilles.

En province Bururi, un kg s'achète également en cachette à 4000FBu dans des points de vente. On ne sait plus comment les approvisionnements s'opèrent car les stocks ont été clandestinement délocalisés. Seuls des commerçants proches du pouvoir ont le droit de s'approvisionner en sucre et de jouer le jeu de la spéculation.

En province Ngozi, depuis la deuxième semaine du mois de janvier 2022, le sucre est un produit rare et se vend de manière clandestine. Un sac de sucre de 50kg qui devrait être vendu à 114000FBu (prix officiel) coûte entre 185 000FBu et 200 000FBu. Le kg de sucre est vendu entre 4000FBu et 5000FBu.

Pour les produits BRARUDI, les pénuries spéculatives font que la bouteille d'amstel qui coûte officiellement 1900FBu se vend entre 2500 et 2.700FBu. La bouteille Primus elle se vend entre 1800 et 2000FBu, alors que son prix officiel est de 1500 FBu.

En province Cibitoke, un kilogramme de sucre coûte entre 6000FBu et 7000 FBu. Les enfants ont oublié le goût du sucre. Ils sont obligés d'utiliser les jus pour pouvoir consommer le pain.

Au marché central de **la province Mwaro**, dans un kiosque appartenant à Mélance Nkurunziza, le chef provincial de la Ligue des jeunes Imbonerakure, un kg de sucre s'achète à 4000FBu. Quand des clients demandent à sa belle-sœur, qui tient le point de commerce, pourquoi cette hausse illégale des prix, elle précise qu'une grande partie du produit appartient au commissaire, sans préciser lequel.

Un autre commerçant du marché central de Mwaro nommé Bukuru Audrik, lui aussi proche du pouvoir, il reçoit officiellement les approvisionnements en provenance de la Société Sucrière du Moso. A côté de ces deux personnalités, il y a des autorités administratives qui vendent en cachette ce produit. La police a surpris l'Administrateur de la commune Nyabihanga en possession d'une tonne de sucre à vendre en cachette, mais ce dernier n'a pas été inquiété, même si une équipe d'enquêteurs de l'Etat a fait une descente chez lui pour se rendre compte de la situation.

En province Rumonge, le ciment BUCECO reste rare au chef-lieu de la province depuis le début du mois d'octobre 2021. Le 4 janvier 2022 par exemple, aucun sac de ciment BUCECO n'était visible dans une dizaine de magasins qui vendent ce produit. Seul le ciment Dangote d'origine Tanzanienne était vendu par détail à raison de 900FBu par kg, soit un sac pour 45000FBu. La situation se présente de cette façon au moment où le ministre du commerce, des transports, de l'industrie et du tourisme, venait de suspendre une décision relative à l'augmentation des prix du ciment Buceko prise par la direction de cette entreprise vendredi le 31 décembre 2021.

Partout dans le pays, les pénuries spéculatives des produits de la BRARUDI, du sucre SOSUMO et du ciment BUCECO sont une triste réalité et sont alimentées par des autorités administratives territoriales à tous les niveaux.

IV.HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS SUR FOND DE PENURIES RECCURENTES DE CES DERNIERS

Après une longue période de pénurie frustrante de carburant, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines sort en date du 27 janvier 2022, un communiqué relatif à la hausse du prix du carburant, à raison de 300FBu par litre d'essence, de mazout et de pétrole.

Ainsi, en **Mairie de Bujumbura**, le prix du litre de l'essence est passé de 2400 à 2700FBu, le mazout de 2350FBu à 2650FBu et le pétrole de 2100 à 2450FBu. Malgré cette hausse, la pénurie de ces produits a subsisté. La hausse d'un tel montant est la première du genre. Les conséquences attendues sont énormes sur le quotidien du citoyen.

Voici la situation qui régnait dans certaines provinces du pays pendant la période d'avant la hausse du prix du carburant:

En province Ngozi, la pénurie de l'essence s'est déclarée de manière prolongée durant presque toute la période de janvier 2022. Sur les cinq stations service se trouvant au chef-lieu de la province Ngozi, aucune n'a pratiquement servi du carburant. Curieusement, le marché noir était nanti en cette matière. Un litre d'essence vendu officiellement à 2450 FBu était vendu à un prix variant entre 6000 FBu et 7000FBu. Comme d'ordinaire, cette hausse se répercute sur le ticket de transport et sur tous les prix des produits au marché. De Bujumbura à Ngozi par exemple, le ticket est passé de 10000FBu à 15000FBu et plus.

En province Cibitoke, aucune goutte d'essence et de mazout ne se trouvait dans les 9 stations des communes de la province Cibitoke, lors de notre passage en date du 19 janvier 2022. Au marché noir, un litre d'essence coûtait 5000 FBu. Le manque de carburant a de nombreuses conséquences sur le quotidien de tous les citoyens burundais. Les conducteurs des bus de transport tentaient de monter le prix du ticket de transport, au moment où le commissaire provincial de police menaçait de punir les « coupables ».

En Mairie de Bujumbura, des files d'attente des véhicules étaient visibles presque toute cette période devant les stations services dans toute la ville de Bujumbura. Pour pouvoir travailler, il fallait s'approvisionner au marché noir, à raison de 3000 à 4000 FBu le litre. Sur les parkings, des files d'attente duraient longtemps. Certains passagers se décourageaient et rentraient chez eux à pied.



File d'attente suite au manque du carburant en Mairie de Bujumbura. ©Photo Privé

V. REOUVERTURE DU PORT DE RUMONGE, HAUSSE DES FRAIS D'ACCOSTAGE ET SES CONSEQUENCES

Le port commercial de Rumonge a réouvert ses activités, en date du 10 janvier 2022, soit deux ans après la suspension des activités, suite à la pandémie du COVID-19.

Les habitants de la ville espéraient devoir reprendre les échanges commerciaux avec les pays voisins qui sont la Tanzanie et la RDC, mais la suite n'a pas été heureuse, suite à l'augmentation des frais d'accostage perçus par l'autorité maritime et portuaire. Ces frais sont passés de 65 dollars à 190 dollars, soit une hausse de plus de 50% par bateau. Les commerçants de Rumonge grognent et disent que désormais les commerçants tanzaniens et congolais ne viennent à compte-gouttes. Les commerçants burundais qui s'approvisionnent en marchandises, vivres et autres produits provenant de la République Démocratique du Congo et de la Tanzanie ont désespéré. Très peu de marchandises entrent au pays. L'augmentation de ces frais n'est pas de nature à favoriser le transport maritime, plutôt, elle décourage ces commerçants. Ils demandent que les frais d'accostage soient fixés en tenant compte de la quantité de marchandises transportées.

VI. LES CONSEQUENCES DE LA MESURE DE STABULATION PERMANENTE DU BETAIL SE FONT SENTIR

Après la mise en application stricte de la mesure de stabulation permanente de bétail, la suite a été de vendre le bétail par peur de ne pas pouvoir l'alimenter à l'étable. Ainsi, le marché de bétail s'est lentement vidé et aujourd'hui les abattoirs en souffrent. Le prix de la viande a sensiblement augmenté partout dans le pays.

En province Cibitoke, les bouchers et les commerçants du célèbre et traditionnel marché de vaches de Ndora, commune Bukinanyana, ne savent plus sur quel pied danser. Ils ont arrêté leurs activités suite à la décision de l'Administrateur qui leur impose un prix de 8000 FBu par kilogramme de viande. Ils disent travailler à perte. *« Depuis l'entrée en vigueur de la mesure de stabulation, les vaches sont devenues de plus en plus rares »*, explique l'un d'eux rencontré au marché de Ndora. *« Plus grave encore, aucune vache n'entre dans notre province à partir du Rwanda, encore moins dans les autres provinces du pays »*.

Suite à cette décision de l'Administrateur communal de Bukinanyana, aucune vache n'a été abattue le jour du marché du 5 janvier 2022. D'après les commerçants, l'administration de Bukinanyana devrait surseoir à la décision de fixer le prix d'un kg de viande à 8000 Fbu, et laisser agir sur le marché, la loi de l'offre et de la demande.

Au marché de la zone Buhayira de la commune Murwi, le kilogramme de viande est passé de 9000 Fbu à 11000 Fbu. Un des bouchers du chef-lieu de la province Cibitoke nous a indiqué que la montée du prix d'un kilogramme de viande est consécutive du problème de trouver des vaches à abattre.

VII. DES TENORS DU PARTI AU POUVOIR S'ADONNENT IMPUNEMENT A LA SPOLIATION DES TERRES DOMANIALES ET AUX DETOURNEMENTS DES FONDS ET DES BIENS PUBLICS

En province Cankuzo, les autorités provinciales et les ténors du parti CNDD-FDD en collaboration avec les services de l'urbanisme se sont partagé les parcelles situées dans le domaine scolaire à l'ECOFO Cankuzo II et au centre d'enseignement des métiers(CEM) de Cankuzo.

A l'ECOFO Cankuzo II, les parcelles ne sont pas encore bâties, mais au CEM Cankuzo, des maisons sont déjà habitées, d'autres sont en cours de construction. Certaines se trouvent même devant les salles de classes.

Les autorités publiques locales qui devraient protéger le patrimoine de l'Etat sont les premiers à le spolier. Signalons que chaque fois qu'il se présente une opportunité d'agrandir la ville de Cankuzo, ces autorités sont toujours les premières servies.

En province Muyinga, au moins une centaine de personnes ayant payé des frais de viabilisation des parcelles situées à deux km du chef-lieu de la province, sur la colline Cibari, zone Munagano, commune Muyinga se lamentent. Des spéculations dans l'octroi des marchés publics ont freiné l'avancée de l'activité de viabilisation, il ya déjà plus de six ans. Vers la fin de l'année 2013, un projet de viabilisation a été lancé et des personnes ayant des moyens y ont vite adhéré.

« Pour ne pas rater l'opportunité, on nous obligeait de payer dans les brefs délais la totalité des montants de viabilisation », nous a indiqué une des personnes concernées. « Nous avons contracté des dettes auprès des banques pour être en ordre et voila qu'on est déjà à la septième année. Si je me rappelle bien, on payait une affaire de cinq cent milles francs burundais par are, et moi j'ai payé plus de trois millions versés à la BRB, agence de Ngozi », regrette le même individu.

Pour les sources de l'administration provinciale, la viabilisation de cet endroit a été freinée par des spéculations de certaines autorités issues du parti au pouvoir dans l'octroi du marché public. Certaines sociétés se sont désengagées à la dernière minute suite aux exigences exagérées de corruption, nous a déclaré une des anciennes autorités. Tout le monde réclame la mise en action du projet, mais certains membres influents du CNDD FDD natifs de Muyinga constituent un obstacle, selon nos sources.

En provinces Rutana et Makamba, le maïs qui avait été acheté aux agriculteurs et stockés dans les hangars des différentes communes par le gouvernement n'a jamais été reversés sur les marchés de ces deux provinces. Les populations de ces deux provinces dénoncent des détournements de ces stocks de maïs. Par conséquent, un kg de maïs coûte 1600 FBu, un prix que cette denrée n'avait jamais connu. Pourtant, le Gouvernement avait promis que le prix d'1 kg ne pourrait dépasser 1080FBu.

Entre temps, la mesure interdisant l'importation du maïs demeure une triste réalité dans le pays. Des agriculteurs burundais de la commune Kayogoro en province Makamba, à la frontière avec la Tanzanie, qui ont cultivé le produit dans ce pays n'ont pas l'autorisation de rapatrier leur récolte. Plus de 30 tonnes de maïs en provenance de la Tanzanie ont été saisies dans cette commune. Des jeunes Imbonerakure et certains policiers vendent les quantités saisies pour leurs propres comptes, sans aucune autre forme de procédure légale.

VIII. SANTE PUBLIQUE : DES INFIRMIERS AFFECTES AUX SITES DE RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 RECLAMENT DESESPEREMENT LEURS PRIMES

VIII. 1. Des infirmiers réclament au moins 12 mois d'arriérés de primes

Les infirmiers affectés aux sites épidémiologiques pour riposte contre le réclament leurs primes. Ils viennent de passer au moins 12 mois sans que le Ministère les débloque. Chaque infirmier a droit à 200.000FBu par mois, mais ce montant n'a jamais été débloqué à temps. Pourtant, les services de l'Organisation Mondiale de la Santé les transfèrent dans la régularité la plus exemplaire. Les victimes ignorent ce qui se fait au sein de leur ministère de tutelle.

VIII.2. Des contradictions persistantes au sujet de la gestion du COVID-19

Malgré les rapports officiels qui montrent que les statistiques des cas positifs à la pandémie de COVID-19 ne cessent d'augmenter, le Comité Nationale de Prévention et de Lutte contre le COVID-19 constate le contraire, à la surprise des observateurs et des analystes de la situation.

Selon le rapport publié en date du 01 janvier 2022, le nombre de cas positifs était de 1065 dans le pays, 1038 étaient de l'intérieur du pays, et seuls 27 cas provenaient de l'extérieur dont 10 de la RDC, 6 de la Tanzanie et 11 étant passés par l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura. Dans tous les 47 districts sanitaires, des cas positifs du COVID-19 sont constatés. Les mesures barrières contre le COVID-19 sont toujours négligées par la population selon ce même rapport.

En date du 5 janvier 2022, le Comité National de Prévention et Lutte contre le COVID-19 a tenu une réunion au terme de laquelle le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Dr Sylvie Nzeyimana, a animé un point de presse. Ce dernier a indiqué que le Comité National de Lutte contre le COVID-19 a analysé deux points : l'état des lieux actuel du COVID-19 et l'analyse des possibilités d'ouverture aux voyageurs du port de Rumonge.

S'agissant de l'état des lieux du COVID-19, le Comité National a constaté avec satisfaction qu'après la vague d'augmentation de cas positifs intervenue au mois de décembre, la situation montrait que les cas de contamination étaient en baisse. Le Ministre avait saisi l'occasion pour

féliciter la population qui a répondu massivement au dépistage qui a permis, selon lui, de limiter la propagation communautaire de la pandémie. Elle a en outre encouragé les populations à poursuivre ce bon comportement de se faire dépister fréquemment. Le Comité avait en plus décidé l'ouverture du port de Rumonge qui était fermé aux voyageurs en provenance de l'étranger, suite au COVID-19.

Rappelons que depuis le 13 décembre 2021, les chiffres de cas positifs du COVID-19 n'ont cessé d'augmenter.

VIII.3. L'épidémie de paludisme non déclarée en province Ngozi

Compte tenu des statistiques des cas testés positifs au paludisme, des soignants débordés dans différentes structures de soins en province Ngozi déplorent une épidémie non déclarée dans cette partie du pays. A l'hôpital communal de Gitwenzi sis en commune Ruhororo, les infirmiers affirment qu'ils sont débordés par des patients de paludisme. Ils précisent qu'ils n'ont plus droits au repos car les malades affluent du matin jusqu'au matin. C'est la même situation dans les centres de santé de la commune Tangara, notamment au centre de santé Musenyi où à peu près 50% des patients qui y viennent par jour sont testés positifs à la malaria.

Les autorités administratives et du secteur de la santé avancent l'idée de moustiques qui pillulent suite à l'insalubrité et au manque d'hygiène autour des habitations, et celle de manque de moustiquaires. La population ne nie pas cet agent causal de la maladie, elle ajoute néanmoins que la faim et la pauvreté aggravent la situation. En effet, l'organisme de la personne fatiguée par la faim ne parvient pas à résister contre la maladie.

IX. EDUCATION NATIONALE : PLETHORE D'ECOLIERS DANS LES SALLES DE CLASSE COUPLEE DE MANQUE DE BANCS-PUPITRES

IX.1. Pléthore d'écoliers et manque de bancs pupitres dans les salles de classe



Photo d'une classe de 1^{ère} année de l'Ecole Fondamentale MurengeraII, située en commune Mpanda, province Bubanza. ©Photo Privé

La présente photo prise en date du 19 janvier 2022 montre une partie des écoliers d'une classe de 1^{ère} année de l'Ecole Fondamentale MurengeraII, située en commune Mpanda, province Bubanza. A cette école, au moins 208 écoliers y sont régulièrement inscrits et étudient dans deux salles de classe avec en tout et pour tout seulement 27 bancs-pupitres.

Les enseignants et les parents dénoncent le fait qu'il n'y a pas encore assez de bancs-pupitres alors que chaque enfant a payé 13000FBu dont 10000FBu pour les bancs-pupitres et 3000FBu pour l'enseignant vacataire comme condition à l'inscription au début de l'année.

La situation de plétors et de manque de bancs-pupitres est une triste réalité presque partout dans les écoles fondamentales du pays.

IX.2. Le phénomène de violences sexuelles et de grossesses non désirées ajoute le drame au drame

A côté des conditions de travail difficile qui entraînent des abandons scolaires, les écoliers sont victimes de violences sexuelles et de grossesses non désirées, au vu et au su des autorités administratives et scolaires qui ne font pas assez pour juguler le phénomène. Les auteurs qui sont pour la plupart des enseignants, des taxis-motards, des commerçants ou des fonctionnaires ne sont pas en effet sanctionnés à juste titre, ce qui laisse perdurer le crime.

En province Cibitoke, au moins 81 filles ont été victimes de grossesses non désirées lors de l'année scolaire 2020-2021. En commune Bukinanyana, 33 cas y ont été enregistrés, 15 en commune Mabayi, 13 à Rugombo, 8 à Mugina, 7 à Buganda et 5 à Murwi. Une source administrative précise que les auteurs de ces grossesses en grande partie sont des motards, des orpailleurs et des commerçants qui profitent de la pauvreté des familles pour abuser sexuellement de leurs filles. Les enfants issus de ces grossesses mènent une vie difficile et les filles enceintes sont obligées de mendier, leurs familles pauvres ne pouvant pas assurer les besoins nécessaires.

Des familles qui tentent de porter plainte sont souvent terrorisées pour leur exiger d'abandonner les procès. Des pots de vin sont versés aux juges et les dossiers sont classés sans suite, se lamente une jeune maman dont la fille en a été victime. Cette maman indique qu'il est facile de corrompre certains éléments de la police et de la justice pour étouffer dans l'œuf des affaires liées aux grossesses non désirées.

IX.3. Des menaces et arrestations arbitraires contre les enseignants continuent

Nous l'avons signalé au premier chapitre de ce rapport, l'autorité au plus haut sommet de l'Etat est à la tête des menaces contre les enseignants. Le Président Evariste Ndayishimiye prévient tout syndicaliste du secteur de l'enseignement qui oserait critiquer ou exercer son droit de grève. « La population va le gifler, le priver de liberté avant de le chasser de son travail. »

En province Rumonge, le syndicaliste Samuel Manirakiza, enseignant à l'ECOFO islamique de Rumonge a été arrêté le 17 janvier 2022 et détenu au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Le responsable provincial du Service National de Renseignements l'accusait d'avoir critiqué la mesure d'organisation d'un test de niveau aux seuls enseignants. La victime avait envoyé un message audio whatsapp à ses collègues critiquant ouvertement le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique qui projète d'organiser un test d'évaluation des compétences aux seuls enseignants, et pas à tous les fonctionnaires. Le syndicaliste avait demandé que ce type de test soit organisé pour tous les fonctionnaires de l'Etat, y compris les hautes autorités du pays.

IX.4. Des enseignants contestent des cotisations forcées pour la construction d'une permanence du parti au pouvoir

A l'issue d'une réunion organisée en date du 06 janvier 2022 par l'autorité administrative provinciale à l'intention des Directeurs des ECOFO et des Directeurs Communaux de l'Education (DCE) en **province Muramvya**, il a été décidé de faire signer à tous les enseignants, sans exception aucune, un ordre de virement permanent de 1000 FBu par mois sur une période de 5 ans. « *Ceux qui ne signeront pas répondront de leur désobéissance civique* », se sont-ils convenus. Cet argent permettra au parti au pouvoir d'achever les activités de construction de sa permanence provinciale.

Stupéfaits devant une telle mesure, des membres de ce parti ont accepté de signer. D'autres ont hésité contestant en silence de payer une cotisation pour un parti politique qui n'est pas le leur. Au moment où les besoins scolaires sont énormes, ils se demandent pourquoi l'autorité ne privilégie pas l'équipement des salles de classes en bancs-pupitres et la réhabilitation de nombreuses écoles en ruine.

X. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La gouvernance politique, sociale et économique ne s'améliore guère malgré des discours de bonnes intentions du Président Evariste Ndayishimiye. Visiblement, le Président se trouve dans l'incapacité de se détacher de son système CNDD-FDD qui semble l'avoir remis en « ordre de batail ». Ainsi, les contributions financières forcées pour le parti au pouvoir sont de plus en plus institutionnalisées et toutes les institutions de l'Etat sont désormais concernées.

Comme au troisième mandat de feu Pierre Nkurunziza, tous les crimes économiques sont permis. Les autorités étatiques sont impunément à la base des pénuries spéculatives de tous les produits stratégiques en l'occurrence le sucre, le ciment et les boissons brassées par la Brarudi. Elles haussent les prix des produits pétroliers sans tenir compte du pouvoir d'achat des Burundais qui se détériore du jour au lendemain.

Les phénomènes de spoliations des biens publics et d'autrui, les détournements de fonds, la négligence des maladies d'ordre pandémique continuent d'être le lot quotidien des Burundais.

Le secteur de l'éducation nationale continue d'être la moindre des préoccupations de l'Etat. Les images des écoliers malheureux assis par terre dans les salles des classes causent du tort au régime politique du Burundi.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi :

- De mobiliser des moyens nécessaires pour la fourniture des bancs-pupitres dans toutes les classes des écoles primaires du pays
- D'envisager la construction, à court termes, d'autres salles de classe ou autres écoles primaires en vue de résoudre la pléthore d'écoliers dans les classes
- De traduire dans les faits quelques contenus des discours du Président de la République qui mettent évoquent la bonne gouvernance, la lutte contre les auteurs des crimes, de la corruption et des malversations économiques ;
- De mettre un terme à l'institutionnalisation des contributions financières forcées pour le compte du parti au pouvoir ;

- Des sanctionner les autorités administratives territoriales qui s'impliquent dans le commerce des produits stratégiques sur les marchés et qui alimentent des pénuries spéculatives pour en tirer des profits pécuniaires énormes sur le dos du peuple ;
- De lutter contre les spoliations de toute nature, la corruption et les malversations économiques ;
- De renforcer les mesures de prévention de la propagation de la pandémie du COVID-19 et de lancer une campagne de vaccination.